

RCS : BEZIERS
Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00621
Numéro SIREN : 752 363 705
Nom ou dénomination : 2B2C CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2018 sous le numéro de dépôt 7859

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2012 B 621 N° 2065-SD
2018 B 7859 2018

01/07/2017

30/06/2018

X

Depot au greffe du
Tribunal de Commerce de
BEZIERS

Désignation de la société:		Adresse du siège social : 2010	
SAS 2B2C CONSEILS		20 Rue VERDI	
SIRET		34510 FLORENSAC	
7 5 2 3 6 3 7 0 5 0 0 0 1 9		Sous le n°	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
20 Rue VERDI			
34510 FLORENSAC			

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

Activités exercées	Activités des agents et courtiers d'assurances	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--	--

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	Bénéfice imposable à 28%	31 457	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %		38 120		

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	Dans le secteur productif, art. 244 quater W	Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
--	--	---

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné	Visa : CGA
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable : AGC MIDIMED MONTBLANC	
10 ZAE DU QUARTIER D'EPSES DE L'EUROPE 34290 MONTBLANC	Tél : 04 67 90 46 36
- du conseil :	Tél :
- de l'association agréée :	Tél :
- N° d'agrément de l'AA :	

Désignation de l'entreprise SAS 2B2C CONSEILS			Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise 20 Rue VERDI 34510 FLORENSAC							
Numéro SIRET* 7 5 2 3 6 3 7 0 5 0 0 0 1 9							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12		Durée de l'exercice précédent* 12					
			Exercice N clos le 30/06/2018				
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012			
		Autres*	014	21 209	016	209	21 000
	Immobilisations corporelles*		028	8 347	030	6 300	2 046
	Immobilisations financières* (1)		040	8 550	042		8 550
	Total I (5)		044	38 106	048	6 509	31 596
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	423	066		423
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	50 627	070	800	49 827
			Autres* (3)	072	35	074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	51 134	086		51 134
	Charges constatées d'avance *		092	5 679	094		5 679
	Total II		096	107 901	098	800	107 101
Total général (I + II)		110	146 007	112	7 309	138 698	
PASSIF				Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			10 000	
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126			1 000	
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131			36 780	
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136			53 523	
	Provisions réglementées		140				
Total I		142			101 303		
Provisions pour risques et charges		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			4 375	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	185		33 019	
	Produits constatés d'avance		174				
Total III		176			37 394		
Total général (I + II + III)		180			138 698		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	601	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410	21 209	412		414		416	21 209	416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		446			
	Installations générales agencements divers	450	1 370	452		454		456	1 370	456			
	Matériel de transport	460		462		464		466		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	6 375	472	601	474		476	6 977	476			
Immobilisations financières		480	8 550	482		484		486	8 550	486			
TOTAL		490	37 504	492	601	494		496	38 106	496			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500	209	502		504		506	209	506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520		522		524		526		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	68	542	274	544		546	342	546			
	Matériel de transport	550		552		554		556		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	4 956	562	1 001	564		566	5 957	566			
TOTAL		570	5 234	572	1 275	574		576	6 509	576			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>)							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2B2C CONSEILS

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	800	652		654		656	800
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	800	682		684		686	800

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
2	
3	
4	
5	
6	
7	
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	
	780

II DÉFICITS REPORTABLES	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C	
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA	
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	
	800 <input type="checkbox"/>

VI DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	381
N° du centre de gestion agréé	380
Montant de la TVA collectée	388
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	374 33 227
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	378 2 212
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	399
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	398
	397

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SAS 2B2C CONSEILS

Exercice ouvert le : 01/07/2017 et clos le : 30/06/2018 Durée en nombre de mois 12 Néant *

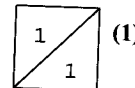
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			
		108	183 641
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	183 641
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	19
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	536
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	556
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	29 006
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	29 008
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée			
TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137	155 189
V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	155 189
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	183 641
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Période de référence	024	0 1 / 0 7 / 2 0 1 7 160 3 0 // 0 6 / 2 0 1 8	
Date de cessation		186	
VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel			
Dont apprentis		376	
Dont handicapés		657	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		651	
		861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
 * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD §§ Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD
 § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Cegrid Group

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 30/06/2018

N° SIRET

7 5 2 3 6 3 7 0 5 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2B2C CONSEILS

ADRESSE (voie) 20 Rue VERDI

CODE POSTAL 34510

VILLE FLORENSAC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique COMBE Prénom(s) MARIE-HELENE
 Nom marital % de détention 85.00 Nb de parts ou actions 8 500
 Naissance : Date 27061956 N° Département 69 Commune LYON Pays FRANCE
 Adresse : N° Voie
 Code Postal 34510 Commune FLORENSAC Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

**RAPPORT D'ACTIVITE DE LA PRESIDENCE
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2018**

Nous nous réunissons le 29/09/2018 en assemblée générale ordinaire annuelle conformément aux dispositions de la loi et du pacte social à l'effet de vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion ainsi que de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 30/06/2018.

Pour votre information, le présent rapport a été mis à votre disposition ainsi que tous les documents prescrits par la loi dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Nous vous précisons que les comptes annuels de la société, soumis à votre approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Afin que vous puissiez vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé, nous vous rappelons un certain nombre de chiffres reflétant l'évolution de l'activité.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

L'activité s'est traduite par les soldes intermédiaires de gestion suivants :

	Au titre de l'exercice en cours	Au titre de l'exercice antérieur
- Chiffre d'Affaires	183 641	141 502 €
- Produits d'exploitation	184 178	142 347 €
- Charges d'exploitation	116 197	109 805 €
- Marge de production	184 178	141 766 €
- Valeur ajoutée	137 779	93 249 €
- EBE	69 289	34 214 €
- Résultat d'exploitation	68 032	32 542 €
- Résultat Financier	45	- 118 €
- Résultat courant avant impôt	68077	32 424 €
- Résultat Exceptionnel	-27	-32 €
- Capitaux Propres	101 489	65 173 €
- Résultat Net comptable	53524	27 329 €
- IS	14 526	5 063 €

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Aucun événement significatif n'est à signaler.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société, sur ce dernier exercice, n'a pas consacré de budget particulier dans ce domaine.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Espoir de maintenir l'activité et de progresser si le marché reste porteur.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

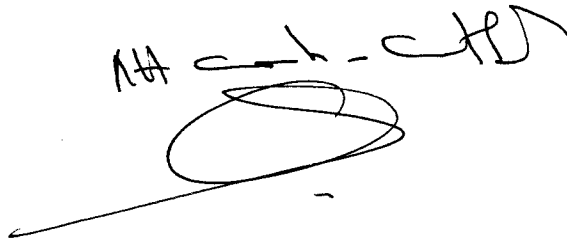
Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

RESULTAT - AFFECTATION

Des documents comptables, il ressort un résultat social de 53 000 € déterminé conformément aux règles comptables en vigueur.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de 53 000 € selon les modalités proposées dans le texte des résolutions.

entend cette affaire par la prise
1111


**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE
GENERALE DU 29/09/2018**

Dénomination Sociale : **SAS 2B2C CONSEILS**

Capital Social : 10 000.00 €

Siège Social : 20 RUE VERDI

RCS de BEZIERS N° : 752 363 705

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	53 523 €
Dotation des réserves facultatives	523 €
Montant Brut Distribuible	53 000 €
Retenue à la source	15 560.8 €
Solde net	37 439.2

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 37 303.07 €.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU PROFIT DES ASSOCIES

La collectivité des associés propose de mettre en distribution la somme de 53 000 €

	Madame COMBE Marie-Hélène	Monsieur COUTTET Thierry	Monsieur BRIGAUD Quentin	Monsieur BRIGAUD Blaise
Dividendes bruts taxables	45 050 €	2 650 €	2 650 €	2 650 €
Eligibles à l'abattement 40%	oui	oui	oui	oui
Dispense prélèvement acompte	non	non	non	oui
Montant acompte 21%	5 766.40 €	339.20 €	339.2 €	0.00 €
Dividendes soumis au RSI	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dividendes soumis à 15.5%	45 050 €	2 650 €	2 650€	2 650 €
Prélèvements sociaux	7 748.60 €	455.80€	455.80 €	455.8 €
Dividendes nets à percevoir	31 535 €	1 855 €	1 855 €	2194.20€

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes <u>non</u> éligibles à l'abattement
Exercice 30/06/2017	17 000.00 €	17 000.00 €	0.00 €
Exercice 30/06/2016	12 000.00 €	12 000.00 €	0.00 €
Exercice 30/06/2015	15 000.00 €	15 000.00 €	0.00 €

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence

est certifié conforme par le président



MAC

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 29/09/2018

Dénomination Sociale : **SAS 2B2C CONSEILS**

Capital Social : 10 000.00 €

Siège Social : 20 RUE VERDI
34510 FLORENSAC

RCS de BEZIERS N° : 752 363 705

L'an deux mil dix-huit,
Le vingt-neuf septembre.

Les associés de la SAS 2B2C CONSEILS se sont réunis au siège social, sous la présidence de Madame COMBE Marie-Hélène, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci après :

RESOLUTION N° 5 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	53 523 €
Dotation des réserves facultatives	523 €
Montant Brut Distribuible	53 000 €
Retenue à la source	15 560.8 €
Solde net	37 439.2

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 37 303.07 €.

La collectivité des associés propose de mettre en distribution la somme de 53 000 €

	Madame COMBE Marie-Hélène	Monsieur COUTTET Thierry	Monsieur BRIGAUD Quentin	Monsieur BRIGAUD Blaise
Dividendes bruts taxables	45 050 €	2 650 €	2 650 €	2 650 €
Eligibles à l'abattement 40%	oui	oui	oui	oui
Dispense prélèvement acompte	non	non	non	oui
Montant acompte 21%	5 766.40 €	339.20 €	339.2 €	0.00 €
Dividendes soumis au RSI	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dividendes soumis à 15.5%	45 050 €	2 650 €	2 650€	2 650 €
Prélèvements sociaux	7 748.60 €	455.80€	455.80 €	455.8 €
Dividendes nets à percevoir	31 535 €	1 855 €	1 855 €	2194.20€

Ce dividende sera payé le 03/10/2018, par virement bancaire.

La collectivité des associés prend acte des obligations fiscales à réaliser. A ce titre, la société a l'obligation dans les 15 jours du mois suivant celui du paiement des présents dividendes d'adresser au service des impôts de son siège social la déclaration N°2777 D.

Cette déclaration devra être accompagnée du versement de la somme de 15 561 € comprenant :

- le cas échéant, le nouvel acompte forfaitaire d'impôt sur le revenu de 21 % sur les dividendes pour ceux des associés qui n'ont pas justifié pouvoir en être exonérés compte tenu du montant de leur revenu fiscal de référence lié aux revenus de 2015.
- les prélèvements sociaux dus au taux de 15.5 % sur la base des dividendes qui ne sont pas soumis aux cotisations sociales.

La collectivité des associés donne tout pouvoir à la gérance pour faire la déclaration N°2777 D et procéder au paiement à réaliser. Il est rappelé que les retenues à la source ci avant restent toutefois à la charge des associés concernés.

Elle donne également pouvoir à la gérance pour effectuer, le cas échéant, auprès des organismes sociaux, conformément à l'article L131-6 du code de la sécurité sociale et/ou à l'article L 731-14 du code rural, les déclarations sociales nécessaires suite à la mise en distribution.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Dividendes	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	<u>non</u> éligibles à l'abattement
Exercice 30/06/2017	17 000.00 €	17 000.00 €	0.00 €
Exercice 30/06/2016	12 000.00 €	12 000.00 €	0.00 €
Exercice 30/06/2015	15 000.00 €	15 000.00 €	0.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence



sciant cette assemblée par la présidence